

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 17 JUIN 2014

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par lettre en date du 6 juin 2014.

- Présents : 14 / 20 (cf. liste d'émargement en annexe 1)
- Votants : 14 / 15

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h10.

Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat de séance est assuré par M. Mohamed Lemine KHLIL au nom des représentants des parents d'élèves, conformément à la résolution adoptée au cours du 1^{er} Conseil d'Etablissement de l'année en cours.

Ordre du jour

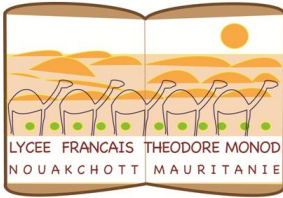
1. Approbation du procès verbal du Conseil d'Etablissement du 28 février 2014
2. Calendrier de fin d'année et examens
3. Bilan pédagogique de l'année
4. Structure pédagogique pour la rentrée 2014
5. Modification du règlement intérieur
6. Recrutement et carte des emplois
7. Affaires financières : budget rectificatif N°1
8. Frais de scolarité 2015-2016
9. Questions diverses

Le secrétaire de séance

Mohamed Lemine KHLIL

Le Proviseur

Bruno LASSAUX



I. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 18 février

Monsieur le Proviseur demande s'il y'a des remarques sur le PV du 18 février 2014.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV est adopté à la majorité des présents avec une abstention et zéro voix contre.

II. Calendrier de fin d'année et examens

Monsieur le Proviseur présente le calendrier de fin d'année sous la forme d'un tableau. D'une manière générale les choses se présentent bien. Le Bac et les épreuves anticipées ont eu lieu dans de bonnes conditions.

Nous inaugurons cette année la correction dématérialisée. C'est une nouvelle façon d'aborder les corrections à laquelle les collègues s'adaptent bien à part quelques cas de fatigue oculaire. Les professeurs sont globalement satisfaits de cette méthode.

Les dates suivantes marqueront cette fin d'année scolaire.

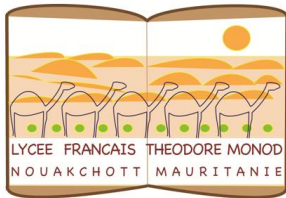
- ▶ Jury du BAC du 1^{er} groupe : Vendredi 20 juin
- ▶ Jury BAC du 2eme groupe : Mardi 24 juin. Affichage le même jour
- ▶ DNB : épreuves du 17 au 19 juin ; jury et résultats le mercredi 25 juin
- ▶ Les conseils de classe ses sont achevés il y'a deux jours.
- ▶ La commission d'appel se tiendra le 25 juin au SCAC
- ▶ Les tests d'entrée auront lieu le 5 juin pour le primaire, le 15 juin pour le collège et les 18 et 19 juin pour la seconde et la première.
- ▶ Le bal des lycéens est prévu pour le 26 juin.

III. Bilan pédagogique de l'année

Madame la Directrice de l'école présente le bilan pédagogique du primaire, lequel s'articule autour des points suivants :

- ▶ Quelles réponses pédagogiques adaptées aux besoins des élèves ont été apportées ?
- ▶ Comment faire progresser les élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue ?
- ▶ Quelles pistes de remédiation ont été mises en œuvre ?
- ▶ Sur quels leviers s'appuie-t-on pour assurer la réussite des élèves. De tous les élèves ceux en difficulté mais aussi ceux qui réussissent ?

Les pistes pédagogiques suivies pour répondre à ces questions se présentent comme suit :



1. Les dispositifs d'aide

▶ **Le dispositif institutionnel d'aide aux élèves en difficulté :**

- Les APC à raison de 36h /an. 28 élèves de la MS au CE1 et 34 élèves du CE2 au CM2 ont été pris en charge.
- Proposer en fin d'année des ateliers de renforcement de certaines compétences pour anticiper les difficultés lors du passage dans le niveau supérieur.
- Le dispositif spécifique CE1: 4h/semaine pour 10 élèves.

▶ **Le dispositif musique, un autre chemin pour apprendre :** enseignement musical pour les élèves de la MS au CE2. 16 à 20 h par année et par élève. 160 élèves ont été concernés par ce dispositif.

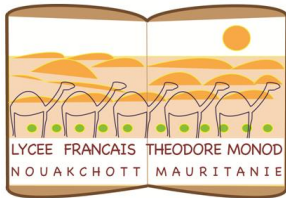
▶ **Les liaisons GS/CP et CM2/6^{ème} :** Travailler sur la liaison, c'est jouer sur les articulations et la difficulté des continuités pour étayer les zones de fragilité et lutter contre l'échec scolaire.

▶ **La liaison CM2/6^{ème} :**

- Pour les enseignants : rencontres et échanges pédagogiques avec les enseignants de 6^{ème} du collège ; groupes de travail dans les disciplines suivantes : mathématiques, français, histoire/géographie, sciences, langues vivantes ainsi qu'en vie scolaire.
- Pour les élèves de CM2 : rencontres sportives CM2/6^{ème}, rencontre avec le service de vie scolaire et les élèves délégués de 6^{ème} ; stage d'immersion en 6^{ème}.
- Pour les parents des élèves de CM2 : rencontre avec les enseignants de 6^{ème}.

2. Les projets : apprendre autrement

- ▶ Les projets liés au projet d'établissement en direction des 340 élèves de l'école.
- ▶ Les projets de la zone Afrique de l'ouest en direction des élèves de la MS à la 5^{ème} : Mus'art (En direction de 450 élèves) ; le défi technologique (100 élèves concernés).
- ▶ Les Actions Pédagogiques Pilotes : 125 élèves pour le projet astronomie ; 100 élèves pour le projet Récup'art.



► ... **La finalisation :**

- 3 expositions à l'IFM : la francophonie (mars), Mus'art (janvier et mai)
- la comédie musicale, le tournoi de tennis, le tournoi d'échecs, les olympiades, le cross, la fête de l'école.
- Les travaux en ligne sur le site IPEF Dakar (défis technologiques....)

3. **Les relations Ecole/Famille** pour permettre aux parents de mieux suivre leur enfant.

- Cette année, remise systématique des livrets d'évaluation trimestriels aux familles, entretien d'une quinzaine de minutes par élève ;
- Réunion d'information CM2/6^{ème} ;
- Remise personnalisée des résultats des évaluations CE1 et CM2.

4. **Les résultats aux évaluations nationales** pour mesurer les acquis des élèves, informer les parents des élèves, analyser les résultats et apporter des réponses adaptées.

► **Evaluation GS** : 30 élèves ont subi ces évaluations.

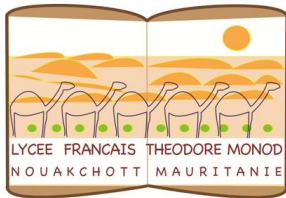
- Point faible : maîtrise de la langue
- Point fort : activités mathématiques

► **Evaluation CE1** (réalisée sur 54 élèves)

Français		Mathématiques	
Moins de 33%:	15%	Moins de 33%:	17%
De 33% à 50%:	36%	De 33% à 50%:	13%
De 50% à 66%:	26%	De 50% à 66%:	35%
De 66% et plus:	30%	De 66% et plus:	35%

► **Evaluation CM2** (réalisée sur 65 élèves)

Français		Mathématiques	
Moins de 33%:	7%	Moins de 33%:	7%
De 33% à 50%:	27%	De 33% à 50%:	7%
De 50% à 66%:	47%	De 50% à 66%:	50%
De 66% et plus:	20%	De 66% et plus:	36%



- ▶ **Evaluation d'Anglais au CM2** : niveau A1 requis en fin de CM2 pour 47 élèves ; niveau A2 requis en fin de 5^{ème} atteint pour 16 élèves.

5. **Les pistes pour l'année prochaine**

- ▶ Continuer et intensifier le travail sur les liaisons ;
- ▶ Mettre en œuvre de nouveaux projets (architecture, sténopé ...) ;
- ▶ Ouvrir le temps périscolaire à des activités mobilisant la maîtrise de la langue française (théâtre, aide aux devoirs, théâtre...).

S'ensuit une discussion sur la fonction lecture au primaire introduite par une intervention de Mme Charlot relative à l'accès aux livres et aux difficultés en matière de maîtrise de la langue.

Il est visible qu'il y a des progrès par rapport aux années précédentes comme le montrent les résultats des évaluations. Il reste que certains élèves arrivent au primaire sans jamais avoir été scolarisés (élèves de nationalité française notamment mais qui n'ont jamais vécu en France). Les difficultés sont amoindries mais non aplanies.

M. Perpoil fait noter que la compétence linguistique influe sur la capacité scientifique.

M. Lemrabott demande où en est le LFTM par rapport aux autres écoles en matière de lecture au primaire. Mme Michel répond qu'il n'y a plus d'évaluation nationale en France et que nos résultats se situent dans la moyenne supérieure de la zone Afrique de l'ouest. Pour l'Anglais les évaluations montrent de bons résultats.

Mr Fourcassié demande quelle est la signification des niveaux A1 et A2.

Mme Michel : le niveau A1 atteste la base de communication qui doit être acquis en fin de CM2 alors que le niveau A2 est requis en fin de 5^{ème}.

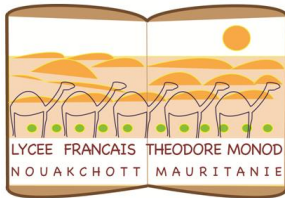
Bilan pédagogique au secondaire

Monsieur le Proviseur prend la parole pour présenter le bilan du collège et du lycée. Il rappelle l'objectif principal qui est de promouvoir la réussite scolaire des élèves.

1. **La réussite scolaire des élèves**

Les dispositifs pédagogiques mis en place pour la réussite des élèves se déclinent comme suit :

- ▶ Un travail soutenu et abouti sur la liaison inter-degrés (cf. ci-dessus pour la liaison CM2/6^{ème}). Les équipes du 1^{er} et du 2nd degrés ont travaillé ensemble dans plusieurs disciplines et sur des projets communs dans le cadre du projet d'établissement.
- ▶ Valoriser les élèves en situation de réussite scolaire ;
- ▶ Favoriser le travail en équipe au travers de devoirs communs et de rencontres disciplinaires institutionnalisées... ; favoriser l'interdisciplinarité dans différents

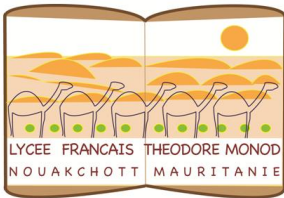


cadres comme « science in English », une action Philosophie/sciences, Philosophie/langues, L'histoire des arts ou les TPE.

- ▶ La formation des enseignants en interne (informatique) et en externe dans le cadre du PRF.
- ▶ Les actions sur les difficultés scolaires :
 - Le dispositif de tutorat mené par des enseignants, les volontaires du service civique ou les élèves du lycée ;
 - Les PPRE et les actions de soutien disciplinaire (français, mathématiques, disciplines scientifiques) ;
 - La mise en place de contrats passés avec les familles qui constituent un outil supplémentaire permettant d'établir des relations de suivi plus soutenues avec les familles des élevés en difficulté.
- ▶ Travailler sur l'identité culturelle et avec les parents :
 - L'organisation de la fête des cultures pour la valorisation et la prise en compte de la diversité culturelle ;
 - Le renforcement des partenariats avec les parents dans une dynamique de co-éducation : bourse aux livres, kermesse, fêtes diverses, participation aux projets.

2. L'élève acteur de l'établissement

- ▶ Formation de délégués : M. Alfonsi présente l'action sur la formation de délégués : explication du rôle du délégué, présentation des différentes instances, leur rôle et leurs attributions, le « bien vivre ensemble ».
- ▶ Les actions menées dans le domaine de l'orientation :
 - L'information des élèves et des familles (3^{ème}, 2^{nde}, T^{ale}) ;
 - La mise en place progressive du PDMF avec une formation menée pour les professeurs principaux et le PRIO par Annie Foray, conseillère en orientation et enseignement supérieur de l'AEFE ;
 - Organisation pour la première fois cette année d'un forum des métiers avec l'intervention de professionnels de différents secteurs souvent anciens élèves du lycée ;
 - Les stages en immersion (3^{ème}, 1^{ère}) ;
 - La préparation au concours de sciences-Po, menée transversalement par des enseignants de Lettres, Histoire-géographie et SES ;
 - La dimension orientation de l'enseignement d'AP.
- ▶ Les actions citoyennes :
 - Le travail du CESC mené avec les élèves, les parents et les personnels : conférences multiples, sensibilisation aux problèmes environnementaux, au tri sélectif, aux problématiques de santé (rencontres, conférences).



- La semaine de la citoyenneté pour les élèves de 2^{nde} au moment de l'organisation du bac blanc : visites d'institutions mauritaniennes et françaises, du centre hospitalier, du centre d'oncologie, conférences et débats.

► Les actions sportives :

- L'association sportive du lycée avec des activités tous les jours de la semaine pour les élèves du primaire et du secondaire ;
- Le tournoi de volley déguisé ;
- Les tournois sportifs interclasses tout au long de l'année ;
- Le cross du collège et de l'école sur le campus de l'Ambassade ;
- Le projet natation qui n'a pu être mené à terme cette année en raison de soucis techniques des installations.

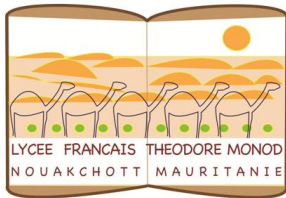
3. L'ouverture culturelle de l'établissement et des élèves

► L'ouverture vers l'extérieur et notamment le partenariat actif mené avec l'Institut Français de Mauritanie :

- Les « 3 jours du Lycée Français » fin mai : présentation d'expositions d'élèves, de représentations théâtrales ;
- Participation à la semaine de la francophonie ;
- Conférences présentées au lycée ou à l'institut par des intervenants extérieurs ou des enseignants du lycée (6 conférences cette année en dehors de celles menées dans le cadre de la semaine de la citoyenneté) ;
- Rencontres trimestrielles avec les responsables de l'IFM sur la présentation de la programmation et les déclinaisons possibles avec les élèves.

► Des projets culturels fédérateurs :

- APP (Mus'Arts, l'Afrique en partage menée avec d'autres établissements de la sous région et en interdisciplinarité sur l'établissement) ;
- Les clubs (sciences, astronomie, aéronautique) ;
- Travail mené sur le développement durable en 2^{nde} (histoire-géographie), 6^{ème} et 4^{ème} (technologie) ;
- Travail mené sur le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale en histoire-géographie ;
- Participation à différents concours (concours national de la déportation et de la résistance, course aux nombres, olympiades de mathématiques, big challenge, projet fédérateurs ex : l'Afrique en partage piloté par M. Perpoil...) ;
- Ciné-club avec la projection d'environ un film par mois ;
- Journaux des lycéens mis en ligne sur notre site internet...



M. Perpoil donne des précisions sur l'APP « Afrique en partage » consistant à la participation d'élèves de seconde du LFTM au concours de court métrages organisé au lycée Mermoz aux côtés d'élèves de 2 autres établissements, Dakar et Conakry. Chaque élève a présenté un court métrage consacré à l'originalité de son pays. Nouakchott n'a pas été récompensé, mais la production était de grande qualité. L'APP devrait être reconduite l'an prochain.

M. Fourcassié suggère de programmer une action de sensibilisation relative à la tenue cette année en France de la conférence sur le climat.

IV. Structure pédagogique pour la rentrée 2014

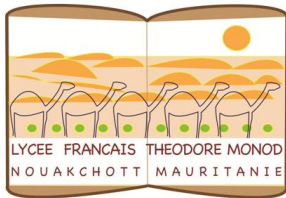
Monsieur le Proviseur présente la structure pédagogique pour la prochaine rentrée.

Niveaux	Divisions	Effectifs
MS	2	48
GS	2	48
CP	2	48
CE1	2,5	58
CE2	2,5	62
CM1	2,5	64
CM2	2,5	64
Total Primaire	16	392
6ème	3	75
5ème	3	75
4ème	3	75
3ème	3	75
2nde	3	75
1ère	4	75
Terminales	4	75
Total Secondaire	23	525
Etablissement		917

2 divisions supplémentaires sont prévues au primaire : une en MS et l'autre en GS, en rappelant qu'à terme (rentrée 2017) l'objectif est de cylindrer à 3 divisions du CP à la terminale.

L'établissement accueillera environ 917 élèves à la rentrée soit une cinquantaine de plus que cette année.

M. Perpoil demande si l'établissement a les moyens d'accueillir les classes supplémentaires. M. le Proviseur répond que ces deux classes supplémentaires seront



accueillies suite à la reprise des salles C16 et C17 qui ont été rattachées à l'école. A la rentrée on devrait pouvoir disposer des salles de la nouvelle vie scolaire qui seront mises à disposition du collège et du lycée. Il n'y aura pas de problème d'espace lorsque les travaux de la vie scolaire seront terminés.

Pour l'achèvement des travaux et compte tenu des difficultés que connaît l'entreprise chargée des travaux, L'AEFE a autorisé la prise en charge des approvisionnements en sous-traitance.

Les représentants de l'APELF suggèrent de prendre connaissance du dossier du projet d'extension pour information et avis éventuel. Une rencontre pourrait être prévue avec M. Labadie et M. Guyon lors de la venue de la prochaine mission immobilière.

V. Modification du règlement intérieur

Monsieur le Proviseur présente le projet de modification de l'alinéa c) de l'article 9 du règlement intérieur « Tenue et attitude », stipulant que « *Tous les élèves se doivent d'adopter une tenue correcte et un comportement respectueux.* » Une modification est présentée aux membres du conseil, puis discutée.

Le texte de remplacement suivant est adopté à l'unanimité. « *Le lycée étant un lieu de travail, tous les élèves se doivent d'adopter une tenue correcte **de travail**. Sont notamment proscrits les tongues, les chaussons, les boubous, les djellabas, les shorts, ainsi que toute tenue indécente ou inappropriée aux activités scolaires.*

Les tenues d'EPS devront notamment être adaptées aux pratiques sportives.

Les élèves devront rentrer dans l'établissement visage découvert. Il est demandé aux élèves d'entrer tête découverte en classe : casquettes, chapeaux, ou tout autre type de couvre-chef ne sont pas autorisés, excepté la melahfa qui doit être portée correctement et toujours visage découvert.

Tout élève ne respectant pas ces consignes ne sera pas autorisé à pénétrer dans l'établissement ou en classe.

Par ailleurs et de façon générale, chacun devra adopter un comportement respectueux à l'égard de tous les autres et une attitude décente. »

VI. Recrutement et carte des emplois

Monsieur le proviseur présente la carte des emplois incluant le personnel partant et celui arrivant à la rentrée 2014 (voir tableaux ci-dessous). Reste à finaliser le recrutement de 2 professeurs des écoles (suite au désistement récent de 2 personnes recrutés lors de la 1^{ère} CCPLA), un professeur de sciences physiques suite au départ de M. Mairel et un documentaliste.

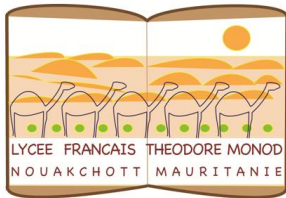
M. Perpoil demande à ce que soit consigné au PV du Conseil d'Etablissement, qu'un certain nombre de professeurs ont quitté la Mauritanie pour causes extrinsèques à l'établissement. L'ISVL versée à Nouakchott est bien moindre que celles versées à Bamako, Niamey ou Conakry, alors que les règles sont plus strictes ici en Mauritanie.

Personnels partants

NOMS – PRENOMS	DISCIPLINE	DESTINATION
BOUKHOBZA Nouredine	Histoire géographie	Inde
BUCHIN Alexandre	EPS	Australie
CATY Caroline	PE	France
CHARLOT Antoinette	PE	Belgique
FREDJ Karim	Mathématiques	Angleterre
LAURENT Florent	PE	Koweït
LEGRAND Stéphanie	PE	France
LOUSTALOT Patrick	Lettres	Tchad
MAIREL Cédric	Physique chimie	Allemangne
ROIG Leslie	Anglais	Allemagne
SARBONNE Maud	PE	Gambie
SARBONNE Olivier	PE	Gambie
STEPHAN Arnaud	Espagnol	Guinée Conakry
TORRES Tatiana	PE	Australie
WIERRE Alexi	PE	Azerbaïdjan
WIERRE - GAY Sophie	PE	Azerbaïdjan

Personnels arrivant à la rentrée 2014

NOMS – PRENOMS	DISCIPLINE	PROVENANCE
CARON Eric	PE	France
CARON Laurence	PE	France
CHAUMONT Christelle	PE	France
COULOUBALY Nathalie	PE	Kenya
DUBOIS Catherine	PE	Liban
DUBOIS Frantz	PE	Liban
FILIPPONI Christian	EPS	France
GRAZIANA Frédéric	Physique chimie	Koweït
GUEFRECH Lamya	Arabe primaire	Mauritanie
KANGA Mathilde	PE	Mauritanie
LAINÉ Christophe	Mathématiques	France
LEMOINE Marie	PE	Mauritanie
MERCE Aurélia	PE	Mauritanie
SARR Marieme	Anglais	France
SMITH Andrew	Anglais primaire	Mauritanie
VERNIER DELPY Gisèle	Espagnol	France
YAHIAOUI Said	Histoire géographie	EU
ZEIDANE Catherine	Lettres	France



VII. Affaires financières : budget rectificatif n°1

M. Rocque présente ce BR1 et précise qu'il consiste essentiellement :

- à transférer des crédits de l'enveloppe « fonctionnement » (en l'occurrence du c/65837 – remboursement emprunts travaux) vers l'enveloppe « rémunération des personnels », pour un total de 49.5 millions MRO (cela doit permettre notamment la prise en charge des primes et salaires des 9 personnels « faux-résidents » et des 3 personnels recrutés de droit local attendus à la rentrée de septembre, ainsi que la prise en charge du transfert de charges 2013...).
- à réajuster certaines lignes budgétaires erronées : par exemple ajustements des lignes c/74142 et c/60683 (- 5 741 000.00 MRO) pour tenir compte du transfert du budget de l'APP monde « Afrique en partage » initialement géré par le LFTM et finalement transféré au lycée de Dakar.
- à effectuer un prélèvement sur réserves, soit : + 17 millions MRO affectés à la section d'investissement (notamment au c/21827 pour l'acquisition d'un véhicule).

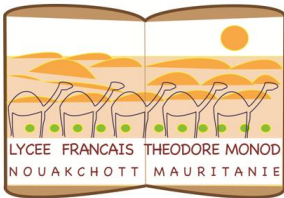
VIII. Frais de scolarité 2015-2016

Monsieur Rocque présente le tableau suivant présentant les frais de scolarité pour l'année scolaire 2015/2016. Ceux-ci subissent une augmentation de 5%, légèrement supérieure à l'inflation locale.

MATERNELLE et PRIMAIRE	2014-2015	2015-2016	Hausse
<i>français</i>	795 000	834 750	39 750
<i>Nationaux</i>	1 035 000	1 086 000	51 000
<i>Etrangers</i>	1 380 000	1 449 000	69 000

COLLEGE			
<i>français</i>	894 000	939 000	45 000
<i>Nationaux</i>	1 188 000	1 248 000	60 000
<i>Etrangers</i>	1 542 000	1 620 000	78 000

LYCEE			
<i>français</i>	1 140 000	1 197 000	57 000
<i>Nationaux</i>	1 518 000	1 593 000	75 000
<i>Etrangers</i>	1 980 000	2 079 000	99 000



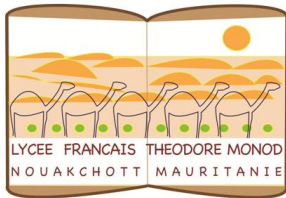
La proposition est passée au vote et adoptée avec 9 voix pour ; 3 voix contre et 2 abstentions.

IX. Questions diverses

L'APELF et M. Perpoil recommandent que les documents support des conseils d'établissements fassent l'objet de communication au mois 10 jours avant la tenue des conseils. Il en sera tenu compte lors des prochains conseils.

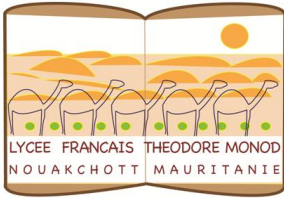
Monsieur le Proviseur informe le conseil du départ définitif de M. Fourcassié, chef du SCAC, et de Mme Charlot, enseignante. Il les remercie pour leur appréciable collaboration tant au SCAC qu'au niveau de l'établissement et leur souhaite bonne chance pour la suite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



Annexe 1 : Liste d'émargement

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
Monsieur LASSAUX Bruno	Proviseur	
Monsieur ALFONSI Pierre Paul	Proviseur Adjoint	
Monsieur ROCQUE Stéphane	DAF	
Madame MICHEL Brigitte	Directrice de l'école Primaire	
Monsieur FOURCASSIE Sylvain	Chef du SCAC	
Monsieur CRISTINI Eric	Chef de service de la Section Consulaire	Absent
Monsieur PICHOT Denis	Représentant de l'U.F.E.	Absent
Monsieur SYLLA Boubou	Représentant F.D.M.	Absent
Monsieur PICHOT Joël	Elu à l'A.F.E.	Absent
Monsieur NAJJAR Raymond	Représentant des Parents d'Elèves	
Monsieur MOHAMED Lemine	Représentant des Parents d'Elèves	
Monsieur KHLIL Mohamed	Représentant des Parents d'Elèves	
Monsieur LEMRABOTT Lemine	Suppléant, Représentant des Parents d'Elèves	
Madame CHAMY Béatrice	Suppléante, Représentante des Parents d'Elèves	
Monsieur SYLLA Boubou	Suppléant, Représentant des Parents d'Elèves	
Madame CHALUMEAU Béatrice	Représentant des Enseignants	
Madame OULD ELY Laurence	Représentante des Enseignants	
Monsieur Stéphane PERPOIL	Représentant des Enseignants	
Mme Antoinette CHARLOT	Représentante des Enseignants	
Madame GAY Sophie	Suppléante, Représentante des Enseignants	



Madame MACIRE Marie-Christine	Suppléante, Représentante des Enseignants	
Monsieur GAKALLA Jean-Pierre	Suppléant, Représentant des Enseignants	
Madame LEGRAND Stéphanie	Suppléante, Représentante des Enseignants	
Monsieur GANDEGA Adama	Représentant des Personnels Administratifs et de Service	
Monsieur N'DIONG Hamedine	Suppléant, Représentant des Personnels Administratifs et de Service	Excusé
Monsieur ABDI Vall	Représentant des Elèves	
Mademoiselle ABDERRAMANE Imane	Représentante des Elèves	
Mademoiselle GIBON Haudrey	Vice-Présidente du CVL	Excusée

Présent : 14 / 20

Votants : 14 / 15

Quorum : 10